

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil VINGT TROIS**

**Le 21 décembre 2023 à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 14 décembre 2023

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h10), M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 35

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme GASDON Christine, M. MEUNIER Gérard, Mme FEJARD Carole, Mme URBAIN Sandrine, Mme LEBEAU Colette, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme GASDON Christine à M. BUTAUD Jean Charles, M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme URBAIN Sandrine à M. LACROIX Jérémie, Mme LEBEAU Colette à Mme LEBLANC Florence, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme VAGINAY Isabelle, (Le Cergne).

**N°2023/N°173**

## **OBJET : SUBVENTION 2023 ASSOCIATION 3 E**

Monsieur le Vice-président en charge de l'économie rappelle que l'Association 3 E (Enseignement, Economie, Entreprise) a été créée en 1992 par un ensemble d'acteurs roannais : les établissements d'enseignement, les 3 chambres consulaires, le MEDEF et le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) de Roanne.

Parce que les jeunes sont les futurs acteurs économiques et futurs collaborateurs des entreprises, l'Association 3 E a pour but de favoriser le rapprochement école / entreprise en menant des actions tout au long de l'année auprès des collégiens et lycéens du bassin Loire Nord.

Les objectifs de l'association 3 E sont les suivants :

- Mettre en relation des élèves avec des professionnels locaux en activités
- Montrer par des témoignages le lien direct entre les études et les métiers
- Créer une synergie entre les mondes de l'enseignement et de l'entreprise
- Répondre aux attentes réciproques de l'enseignement et de l'entreprise
- Participer à l'orientation des élèves

Contexte :

Depuis 2015, l'association 3 E co-organise avec Roannais Agglomération et les Rotary clubs de Roanne, le Salon des Métiers et des Formations, qui s'est tenu, cette année, le jeudi 14 décembre 2023 au Scarabée.

Cette manifestation a la volonté de répondre au double objectif d'information sur les métiers et l'aide à l'orientation professionnelle des jeunes.

Elle concerne l'ensemble des élèves de 4ème et/ou 3ème et les lycéens du bassin Loire Nord.

Pour Charlieu Belmont Communauté, ce sont près de 594 élèves du territoire qui viendront à l'édition 2023 de ce salon.

Subvention demandée à Charlieu Belmont Communauté :

Afin qu'elle puisse pérenniser ce salon sur les années à venir et continuer à faire venir gratuitement les élèves du bassin Loire Nord, l'Association 3E, à l'instar des années 2021/2022, sollicite Charlieu Belmont Communauté, par courrier en date du 13 octobre 2023, pour le versement d'une subvention participative.

La participation financière demandée à Charlieu Belmont Communauté s'élève, pour cette année 2023, à 2 286,90 € pour près de 594 élèves. Cette somme correspond à un montant de 3,85 € par élève à équivalence de Roannais Agglomération, pour son territoire.

Également, si validation par le Bureau et le Conseil, il sera demandé au Président de l'Association 3E de signer le contrat d'engagement républicain, afin d'obliger l'association « à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République... ; à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public »

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Accepte le versement d'une subvention de 2 286,90 € à l'association 3E pour l'édition 2023 du salon des métiers et des formations,
- Dit que le contrat d'engagement républicain devra être signé par l'Association 3E pour le versement de cette subvention,
- Dit que la dépense est prévue au budget principal en fonctionnement

La Secrétaire de séance  
Représentant de la commune de Le Cergne  
Mme Hélène VAGINAY



Le Président de la Communauté  
De Communes  
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20231221-N2023-173-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2023